

15 % des 18-24 ans écoutent leur baladeur avec une puissance sonore élevée

Globalement, près de 8 % de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur déclarent utiliser un baladeur plusieurs fois par semaine pour écouter de la musique. Ce pourcentage décroît très rapidement avec l'âge, de 31 % chez les 18-25 ans (F1) à 11 % chez les 26-34 ans et moins de 5 % après 35 ans. Entre 18 et 25 ans, cette pratique est aussi fréquente chez les filles que chez les garçons.

La moitié des jeunes de 18 à 25 ans qui écoutent de la musique plusieurs fois par semaine avec leur baladeur le font plus d'une heure par jour et la même proportion déclare régler le volume à un niveau élevé ou très élevé.

Au total, 15 % des jeunes de 18-25 ans écoutent régulièrement leur baladeur à un niveau sonore qu'ils jugent eux-mêmes élevé.

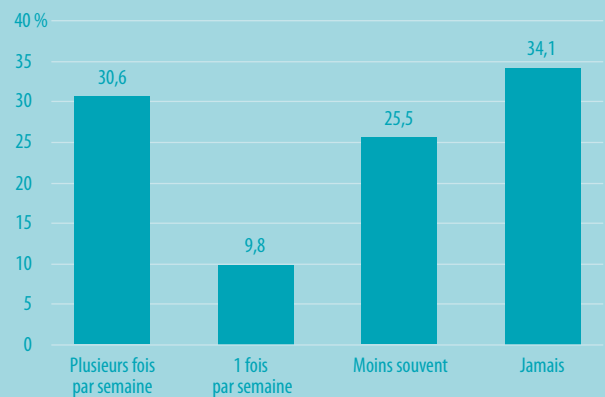
Seule 1 personne sur 5 prend des précautions particulières pour jouer ou écouter de la musique à un volume sonore élevé

La moitié des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur déclare être allée à un concert, en discothèque ou avoir joué de la musique à un volume sonore élevé au moins une fois au cours des 12 derniers mois ; 6 % l'ont fait au moins deux fois par mois (22 % des 18-25 ans). Les hommes sont deux fois plus concernés que les femmes par une exposition régulière à des volumes sonores élevés (8 % contre 4 %), y compris entre 18 et 25 ans (31 % contre 13 %).

Parmi les personnes qui ont été exposées au moins une fois à des volumes sonores élevés au cours des 12 derniers mois, seule 1 sur 5 déclare prendre des précautions particulières pour jouer ou écouter de la musique à un volume élevé. Les personnes âgées de 65 à 75 ans se protègent beaucoup plus souvent que les autres (40 % contre 23 %). Par contre, les personnes les plus exposées (au moins deux fois par mois au cours des 12 derniers mois) ne se protègent pas plus que les autres.

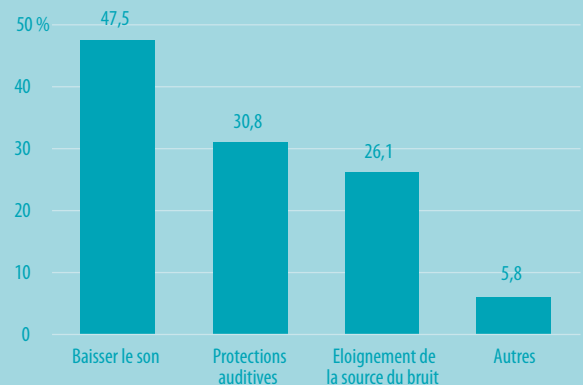
Pour se protéger lorsqu'elles jouent ou écoutent de la musique à un volume élevé, la plupart des personnes déclare baisser le son (48 %) (F2). Les autres moyens les plus fréquemment cités sont l'utilisation de protections auditives (31 %) et l'éloignement de la source du bruit (26 %).

F1. Fréquence d'utilisation d'un baladeur chez les jeunes de 18 à 25 ans



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS PACA

F2. Précautions particulières prises pour jouer ou écouter de la musique à volume sonore élevé (parmi les personnes déclarant prendre des précautions)



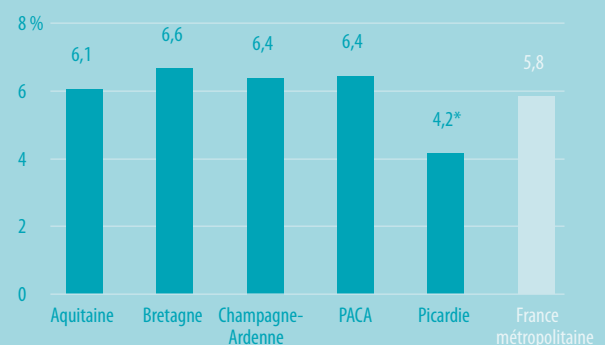
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS PACA

Comparaison interrégionale

La proportion de personnes qui déclarent être allées à un concert ou en discothèque ou avoir joué de la musique à un volume sonore élevé au moins deux fois par mois au cours des 12 derniers mois varie relativement peu selon les régions étudiées (F3). Seule la région Picardie se distingue significativement de la moyenne nationale.

Le pourcentage de personnes déclarant ne jamais pratiquer ces activités est maximum en Picardie (55 %) et minimum en Provence-Alpes-Côte d'Azur (48 %), sans différence significative avec le niveau national.

F3. Proportions¹ de personnes déclarant être allées à un concert, en discothèque ou avoir joué de la musique à un volume sonore élevé au moins 2 fois par mois en moyenne au cours des 12 derniers mois



¹ Standardisées sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).